

Nous dépensons autant qu'avant, mais nos unités militaires sont loin d'être aussi efficaces. J'ai appelé l'attention sur la situation de la marine, où le nombre des vaisseaux de combat est tombé à la moitié à peine de ce qu'il était lors de l'entrée en fonction du ministre. J'ai mentionné la situation de l'armée et de l'aviation.

• (12.20 p.m.)

Le ministre a attribué à l'essor économique les pertes considérables de personnel spécialisé et les difficultés d'attirer des recrues. Il a déclaré allègrement: «Si nous avons du mal à garder des hommes dans les forces ou à les recruter, c'est que les conditions économiques sont tellement bonnes grâce au bienfaisant gouvernement libéral.» Quelles sornettes! Nous avons eu de bonnes conditions économiques au Canada avant, mais nous n'avons jamais eu autant de départs des forces armées que depuis deux ou trois ans.

Par le passé, en ce qui concerne le recrutement, une grande partie de ceux qui s'engageaient dans les forces armées le faisaient parce qu'ils avaient des parents ou des amis qui y étaient déjà, et qui les y encourageaient. Mais il n'y a plus d'encouragement de la sorte parce que les troupes sont démoralisées. Très peu de militaires et d'anciens militaires conseilleraient à leurs fils ou à leurs jeunes parents de s'enrôler. C'est là une des principales raisons qui expliquent pourquoi le recrutement est si difficile et qu'il y a eu autant de départs de personnel spécialisé. Ce n'est pas dû aux bonnes conditions économiques, quoique personne ne disconvienne que l'essor économique y est pour quelque chose. Le recrutement a toujours été plus lent en période d'essor économique, mais cela n'est pas le facteur le plus important.

Pour remédier à la situation, le ministre envisage l'opportunité d'accroître la rémunération et de verser des primes aux hommes qui s'engagent de nouveau. Nous avons également entendu dire que les conditions d'entrée dans les forces ont été facilitées. En outre, une prime pour service sur mer de \$15 par mois a été autorisée, pour ceux qui, par le passé, s'enrôlaient dans la marine parce qu'ils voulaient servir en mer. Naturellement, les marins en sont heureux, mais ils se moquent du ministre qui s'imagine devoir verser une solde spéciale pour service en mer afin d'encourager les gens à s'enrôler dans la marine. Je pense immédiatement aux répercussions que cela aura sur les frais. Le ministre parle sans cesse d'épargner de l'argent, de réduire les frais, mais ces augmentations de traitement, ces primes et ces allocations spéciales pour voyage en mer vont accroître les frais d'administration.

[L'hon. M. Harkness.]

Le ministre, au quartier général de la Défense nationale, ne se rend peut-être pas compte que le moral des forces armées est plus bas dans les unités et commandements tactiques qu'il ne s'imagine. Il se ferait une bien meilleure idée du mécontentement qui règne s'il se rendait dans un commandement tactique, obtenait les opinions et répondait aux questions d'un nombre représentatif d'officiers et de soldats du commandement.

Dans son discours, hier soir, le ministre a dit qu'une intégration plus marquée des éléments aériens et navals sous un même commandement avait eu lieu en janvier; sauf erreur, cela a suscité des malaises à Halifax. Voilà l'endroit tout trouvé où le ministre devrait se rendre pour constater la situation sur place. Cependant, il doit être au courant de l'état affreux du moral puisqu'il a jugé utile d'envoyer à Trenton un vice-maréchal de l'air pour essayer de faire accepter son programme d'intégration au personnel et d'arrêter le flot de démissions qui se produisait. On m'a dit que cet officier supérieur s'était efforcé de répondre à des questions pendant plus d'une heure après son discours voulant l'intégration mais que, pourtant, les officiers et autres militaires n'avaient pas mordu.

Je passe maintenant à certaines questions concernant l'intégration et la réorganisation du personnel au quartier général de la Défense. En 1964, au comité de la défense le ministre a ébauché l'organisation ou la réorganisation projetée, laquelle figure dans un tableau aux pages 140 et 141 (version anglaise) du rapport du comité n° 5 du 4 juin 1964. Ce tableau indique qu'il y a, outre le chef de l'état-major de la Défense, un chef adjoint de l'état-major de la Défense. L'état-major est divisé en quatre groupes ou services importants. D'abord, le chef de la préparation opérationnelle, et son adjoint; ensuite, le chef du personnel, et son adjoint; puis le chef de la logistique et du génie et deux adjoints; et enfin un contrôleur général et son adjoint.

J'ai demandé dans le *Feuilleton* les noms et les fonctions actuelles de tous les officiers ayant le grade de major-général, un grade équivalent ou supérieur et, le 7 février, j'ai reçu une réponse consignée au compte rendu. D'après cette réponse, personne ne détient le rang de chef de la préparation opérationnelle ni celui de chef adjoint de la préparation opérationnelle, et personne n'aurait le rang de chef adjoint de l'état-major de la défense. Cependant, il y a un chef adjoint des opérations et un chef adjoint des programmes, mais il n'en est pas question dans le tableau que le ministre nous a donné